



Cabinet d'Emir Kir  
Ministre en charge du Sport à la COCOF

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### CONFERENCE DE PRESSE

« Inauguration de trois terrains synthétiques  
au complexe du Petit Chemin Vert »

**Le 21 avril 2010 à 14h00**

Grâce à l'aménagement de ces trois terrains synthétiques (deux de football et un de rugby) au complexe sportif du Petit Chemin Vert, Neder-over-Heembeek est désormais dotée d'un véritable pôle sportif, digne de ce nom, où des centaines de jeunes pourront s'entraîner chaque semaine dans des conditions optimales.

La pose de terrains synthétiques en Région bruxelloise est l'une des grandes priorités du Ministre Emir Kir, Ministre du Sport à la Cocof. Depuis 2005, 24 (20 de football dont 2 naturels renforcés de fibres synthétiques, 2 de hockey et 2 de rugby) ont déjà été posés en Région bruxelloise, avec le soutien de celle-ci. Les avantages des terrains synthétiques, qu'ils soient de football, de rugby ou de hockey, ne sont plus à présenter: jamais de matches remis, utilisation jusqu'à dix fois supérieure à celle d'un terrain en gazon naturel, meilleure qualité de jeu, moins de blessures, etc.

La Ville de Bruxelles fait depuis deux ans partie des communes bénéficiaires de ces terrains synthétiques dernière génération, dont l'aménagement est inscrit dans le cadre du Plan régional pluriannuel de construction et de rénovation d'infrastructures sportives communales: avant ces trois terrains-ci, deux autres ont été aménagés, l'un dans les installations du Black Star à Neder-over-Heembeek et l'autre dans les installations du KspFC à Haren.

Le plan pluriannuel de financement régional pour les infrastructures sportives des 19 communes bruxelloise a été adopté, à l'initiative d'Emir Kir, par le gouvernement bruxellois en décembre 2005. L'objectif de ce plan était, **pour la première fois en Région bruxelloise**, de programmer des travaux sur les infrastructures sportives sur plusieurs années (cinq ans). Ce plan a donc l'immense avantage de permettre aux communes d'établir une **meilleure planification** dans l'élaboration de leurs dossiers concernant les

projets d'infrastructures sportives.

Ce plan a été élaboré en étroite collaboration avec les communes, puisqu'il a été établi sur base de leurs demandes et de leurs priorités. Celles-ci sont révisables annuellement. En effet, l'une des grandes spécificités de ce plan réside dans sa **flexibilité**. Une fois par an, ce plan peut être amendé par les communes.

Depuis 2004, ce ne sont **pas moins de 142 projets (!)** de construction ou de rénovation d'infrastructures sportives qui ont pu être mis en route et/ou finalisés sur l'ensemble du territoire de la Région. Parmi eux, la Ville de Bruxelles en a bénéficié de 11, dont, notamment, ces cinq terrains synthétiques, mais aussi la construction d'une salle omnisports au Royal sport nautique ou encore quelques travaux aux piscines de Nederover-Heembeek et Laeken.

Depuis 2004, le budget régional a consacré plus de 45 millions d'euros aux infrastructures sportives. Ces subventions couvrent **60%** des montants investis lorsqu'il s'agit de travaux sur les « grandes infrastructures sportives » et 50% des montants investis lorsqu'il s'agit de travaux sur les « petites infrastructures sportives », le reste étant à charge des communes bénéficiaires. Dans ce cas-ci, la Région a octroyé 823.400 euros pour les deux terrains de football et 466.000 euros pour le terrain de rugby.

D'autres beaux projets de construction ou de rénovation d'installations sportives sont en cours de réalisation grâce au soutien de la Région bruxelloise. En voici les principaux:

- La Ville de Bruxelles figure en bonne place dans les projets à venir, puisque de nouveaux vestiaires sont pour l'instant aménagés au Centre Sportif de Haren (CR<sup>1</sup>: 533.600 €), et d'autres devraient l'être dans quelques mois ici, au Petit Chemin Vert (procédure en cours pour être repris dans la mouture 2010 du plan pluriannuel). Des tribunes sont également prévues.
- Un 25<sup>ème</sup> terrain synthétique (il s'agit très exactement d'un terrain naturel renforcé en fibres synthétiques) est en cours d'aménagement à Uccle au Complexe sportif de Neerstalle (CR 471.000 €).
- Watermael-Boitsfort s'apprête à inaugurer de nouveaux vestiaires au Plateau de la Foresterie (CR 282.000 €).
- Forest verra bientôt son Complexe sportif du Bempt agrémenté d'un nouveau clubhouse, de vestiaires et de sanitaires, en cours de réalisation actuellement (CR 1.605.000€).
- Et enfin Saint-Josse va très prochainement bénéficier d'une extension de vestiaires au Stade Georges Pêtre (CR 446.000 €).

Contact presse:

Fabienne Defrance 02/506.34.19 ou 0499/588.300

---

1 Contribution régionale